

AYA - Appui aux indiens Yanomami d'Amazonie

15, Chemin de la Vi-Longe - CH - 1213 Onex / Genève - CCP 17-55066-2

Quelques brèves concernant l'Amazonie et les Indigènes du Brésil

AYA Info - No 106

Genève, le 28 octobre 2015

"AYA Info" est en ligne sur deux sites Internet : Humanitaire.ws et MCI

"Ecolágua", un purificateur d'eau pour les communautés Yanomami

Il y a une année, le 12 octobre 2014, à l'occasion de la "Semaine Nationale de la Science et de la Technologie", l'Institut National de Recherche de l'Amazonie – INPA de Manaus a présenté une technologie maintenant commercialisée, appelée "Ecolágua". Elle permet de lutter contre la pollution bactériologique de l'eau et de la rendre potable. Elle n'a pas la capacité d'éliminer la présence de métaux lourds. Elle a été mise au point par Roland Vetter, un chercheur de cet Institut.

Le cœur du système pèse moins de 15 kilos. Il fonctionne intégralement à l'énergie solaire. L'eau d'une rivière, d'un étang, d'un lac ou d'un puits est pompée dans un réservoir surélevé d'où, par gravitation, elle passe dans un cylindre métallique équipé d'une lampe à rayons ultraviolets. Cette dernière détruit les germes à 99,99 %. Ceux-ci sont à l'origine de maladies, de dénutrition, causées par des bactéries comme, par exemple, celles du groupe "Escherichia coli". Ces affections ont un tableau clinique ressemblant à celui du choléra, sans en avoir la gravité. Les enfants y sont particulièrement sensibles.

Le procédé peut purifier jusqu'à 400 litres d'eau par heure. La lampe a une durée de vie de 10'000 heures. La batterie proposée a une durée de vie de cinq ans. Cet équipement est plus efficace que la méthode "Sodis" qui nécessite l'utilisation de bouteilles en PET ou en verre, éventuellement des pochettes, exposées pendant environ 6 heures en plein soleil.

Roland Vetter a commencé sa recherche pour répondre à une demande des Indiens Deni, un peuple de l'État d'Amazonas qui, en 2005, a vu mourir onze des siens, victimes de ce type de maladies. En 2008, le premier ensemble a été installé dans le village Morada Nova avec l'aide de Walter Sass, pasteur réformé qui, à l'époque, travaillait pour le Conseil de Mission parmi les Indiens – COMIN de l'Église luthérienne.

Aux yeux de son inventeur, ce système est encore trop peu utilisé. Mais il a retenu l'attention des responsables de la SECOYA – Service et Coopération avec le Peuple Yanomami, le partenaire de AYA. Son utilisation est susceptible de réduire sensiblement la dénutrition qui compromet la croissance des enfants dans les communautés Yanomami. L'intention de SECOYA est de mettre en place, à titre d'essai, un tel système dans deux villages du Rio Marauíá. L'usage de ce matériel entre dans le cadre plus général de son programme "Santé".

Le coût d'un modèle d'Ecolágua est d'environ 3'700 CHF, auquel il faut ajouter les frais de transport, d'installation, d'entretien et de formation des utilisateurs. Ceux de nos lecteurs qui voudraient participer financièrement à ce projet de promotion de la santé peuvent verser leur contribution au CCP de AYA No 17-55066-2, mention "Ecolágua". Merci d'avance.

Une vidéo de 4 min (en portugais) publiée en juin 2015, sur YouTube par TV A Crítica (Manaus) décrit le système : S'y expriment notamment : le pasteur Walter Sass, le chercheur Roland Vetter et Sylvie Petter, responsable du "Programme Santé" de la Secoya.

Manuel Walls s'inquiète du taux de suicide chez les jeunes amérindiens de Guyane.

À la fin du mois de mai dernier, le Premier Ministre français, Manuel Walls, a confié une mission parlementaire à Mmes Aline Archimbaud, Sénatrice de Seine-Saint-Denis et Marie-Anne Chapdelaine, Députée d'Ile-et-Vilaine. Le Premier ministre commence ainsi sa lettre de mission : "*Les communautés amérindiennes de Guyane comptent aujourd'hui près de 10'000 personnes. Ces communautés sont concernées par un taux de suicide, notamment parmi les jeunes, entre 10 et 20 fois plus élevé que celui relevé dans l'Hexagone. Ce constat préoccupant est observé depuis plusieurs années, avec toutefois une nette tendance à l'aggravation, relevée depuis peu. Cette situation appelle une réaction qui passe par la compréhension des raisons susceptibles de générer un tel passage à l'acte et qui puisse permettre de déployer en Guyane des mesures d'accompagnement susceptibles de prévenir de tels drames humains.*" Les deux chargées de mission étaient en Guyane entre le 19 et le 28 septembre où elles ont visité les communautés amérindiennes. Elles doivent rendre leur rapport avant le 30 novembre prochain.

Le choix du Premier Ministre de confier une mission à Mme Archimbaud n'est certainement pas le fruit du hasard : le 15 avril 2014, la Sénatrice avait déjà interpellé la Ministre des outre-mer, Mme Pau-Langevin, sur le sujet. L'une des questions concerne la Convention 169 de l'Organisation Internationale du Travail - OIT :

Quand cette convention sera-t-elle appliquée ? Dans sa réponse, la ministre a répété la position du gouvernement français : *"Cette question soulève une difficulté à laquelle nous nous heurtons également dans de nombreux autres domaines. La Constitution garantit l'égalité et l'unicité du peuple français. Par conséquent, il est très difficile de donner des droits spécifiques à une partie de ce peuple, notamment aux peuples autochtones. Pour autant, cela ne nous dispense pas d'essayer de faire en sorte que les pratiques et les savoirs locaux de ces populations qui vivent sur le fleuve puissent être pris en compte"*.

Le dimanche 27 septembre, la députée d'Ile et Vilaine a donné une [interview](#) sur "France Ô" après une conférence de presse tenue à la préfecture de Guyane à Cayenne. La journaliste l'a questionnée sur le mal être des populations amérindiennes : En quoi les institutions peuvent intervenir sur les questions de société qui relèvent de l'identité ? La députée répond : *"Par la reconnaissance des droits culturels. Un terme doit être mis en exergue, c'est le respect, l'égalité. La république n'abandonne personne. Elle doit être là pour garantir l'accès aux droits culturels, à la santé, à la scolarité... On n'a pas toujours reconnu aux amérindiens le droit à leur culture..."*

La parlementaire avait-elle à l'esprit le fait qu'en 2014, deux ONG, l'Organisation des Nations Amérindiennes de Guyane – ONAG et l'Association Solidarité Guyane, ont déposé un "[Recours de plein contentieux](#)" auprès du Tribunal administratif de Cayenne. Elles reprochent au gouvernement français de ne pas avoir pris les mesures nécessaires à la protection de la population contre les dangers de l'orpaillage illégal. L'audience, primitivement fixée au 18 juin dernier a fait l'objet d'une "Radiation" (d'un renvoi) au 5 novembre prochain. Ce recours a été médiatisé dans l'épilogue de l'ouvrage "*Les abandonnés de la République*" paru chez Albin Michel en [septembre 2014](#)*. Une partie du livre traite de l'épidémie de suicides chez les jeunes amérindiens.

Ce printemps, le Comité pour l'Élimination de la Discrimination Raciale – CERD, rattaché au Haut Commissariat aux droits de l'homme des Nations Unies, a formulé une série de recommandations au gouvernement français au sujet de la situation des amérindiens de Guyane**.

La mission parlementaire sera-t-elle suivie d'effets ?

* Voir "[AYA Info No 98](#)" du 29 novembre 2014 / ** Voir "[AYA Info No 103](#)" du 31 mai 2015.

CIMI : le nouveau président fait face à une Commission d'Enquête Parlementaire au MS

Lors de sa dernière Assemblée générale, réunie à mi-septembre à Luziânia, dans l'État de Goiás, le Conseil Indigéniste Missionnaire - [CIMI](#) * s'est donné un nouveau président : [Dom Roque Paloschi](#), alors évêque de Roraima où il avait été nommé en mai 2005. Il va quitter ce diocèse pour occuper le siège de l'Archidiocèse de Porto Velho, la capitale de l'État de Rondônia. Dom Roque a [accompagné](#) de près la démarcation, par Lula en avril 2005, de la Terre Indigène [Raposa Serra do Sol](#). Nombreux ont été les conflits engendrés par cette reconnaissance des droits territoriaux des Indiens Ingarikó, Macuxi, Patamona, Taurepang et Wapichana qui occupent cette aire indigène.

Cette nomination a été saluée par le [Conseil Indigène de Roraima](#) – CIR qui, *"avec ses 465 communautés indigènes, totalisant approximativement soixante mille indiens, réaffirme son partenariat et son engagement avec cette entité indigéniste qui agit depuis plus de 40 ans au service des peuples indigènes du Brésil"*.

Dom Roque succède à Dom Erwin Kräutler. Ce dernier a présidé le CIMI pendant quatre mandats de quatre ans, de 1983 à 1991, de 2007 à 2015. Actuellement il est évêque d'Altamira, la localité proche du barrage de Belo Monte. Il est connu, et menacé, pour ses prises de positions en faveur des populations riveraines, notamment les communautés indigènes, touchées par la construction de l'ouvrage hydroélectrique.

Dans l'introduction de son dernier [rapport](#) en tant que président, le prélat relève "[les] *Tensions et préoccupations, les angoisses, la peine, et par dessus tout, l'indignation et la révolte, devant la négligence et, souvent l'omission ouverte des pouvoirs constitués qui caractérisent les années 2014 et 2015. Les défis sont journaliers et sans trêve; mais nous pouvons affirmer qu'avec la grâce de Dieu, nous étions et nous sommes aux côtés des peuples indigènes qui affrontent les attaques à leurs droits, les plus violentes dans l'histoire récente du pays.*"

Le Mato Grosso do Sul est connu pour être le théâtre de nombreux conflits violents entre les indigènes et les fazendeiros. Le CIMI y a compté l'assassinat de 390 indigènes au cours des 12 dernières années. Dans cet État, le CIMI est l'objet d'une Commission d'Enquête Parlementaire – CPI créée par l'Assemblée législative – AL de l'État. Le 28 août dernier, deux députés de l'AL ont reçu plusieurs fazendeiros qui demandent leur appui pour résoudre les conflits pour la terre. Ils accusent le CIMI de financer les actions des indiens qui luttent pour récupérer leur terre. C'est la députée Mara Caseiro qui a proposé la création de cette CPI à l'Assemblée, une proposition acceptée le 29 septembre. L'Assemblée a même désigné cette députée pour présider la Commission.

Le 7 octobre, à l'AL même, s'est tenue une [cérémonie œcuménique](#) organisée par diverses entités qui appuient la cause indigène. Dom Roque Paloschi s'est exprimé à cette occasion : *"Nous n'avons rien à cacher. Au contraire, c'est une chance de montrer les souffrances de ces peuples... Nous voulons qu'elle [la*

Commission] ouvre la voie pour une investigation relative aux morts indigènes. Il est facile de criminaliser un peuple opprimé par une société oppressive."

À suivre...

* Le CIMI est l'organe la Conférence Nationale des Evêques du Brésil – CNBB chargé de la question des Peuples indigènes.

Deux Peuples Indigènes isolés en danger

Depuis le début septembre, dans l'État du Maranhão les incendies de forêts se comptent par milliers. La Terre Indigène - [TI Araribóia](#) est particulièrement touchée. Le 23 octobre, l'[IBAMA](#)* annonce que 45 % de ses 4'130 Km2 ont été réduits en cendre. L'aire indigène est occupée par environ 10'000 indiens Guajá et Guajajara, mais aussi par un groupe en situation d'isolement volontaire, les [Awá-Guajá](#). Des indices de leur présence ont été trouvés par les soldats du feu sur des lieux incendiés. À mi-octobre, il n'y avait pas eu de confirmation de victimes humaines. La situation de ce groupe inquiète cependant. Le risque est grand qu'il soit victime des incendies, ou alors, qu'il soit en situation de contact obligé avec la société environnante sans la protection sanitaire nécessaire. L'expérience montre que, sans mesures adéquates, ce contact peut se révéler dangereux, voire mortel.

Le 5 octobre déjà, [Sônia Guajajara](#), membre de l'Articulation des Peuples Indigènes du Brésil – APIB est en contact avec le président de la Fondation Nationale de l'Indien – FUNAI pour traiter des mesures à prendre pour venir à bout de l'incendie. La Fondation a débloqué un [crédit](#) pour financer une partie des opérations de lutte contre l'incendie. Un groupe d'indiens Guajajara était à Brasília le 9 octobre pour demander une meilleure organisation de la part des entités qui luttent contre l'incendie.

Le 16 octobre une équipe de surveillance de l'IBAMA a été [attaquée](#) par des voleurs de bois présents dans la TI Araribóia. L'agent qui coordonnait l'opération a été blessé au bras droit par un tir de fusil. L'équipe survolait par hélicoptère l'aire indigène quand elle a vu trois camions et un tracteur utilisés pour l'extraction illégale de bois. Poursuivis par les contrôleurs, les madeireiros ont abandonné les véhicules pour se cacher dans la forêt. Les agents de l'IBAMA ont posé leur hélicoptère pour s'approcher des lieux quand ils ont été attaqués. Il y a eu un échange de tirs. La police fédérale a ouvert [une enquête](#). Les madeireiros sont suspectés d'avoir bouté le feu à la forêt en représailles à une surveillance plus intense.

Le peuple Awá-Guajá est l'un des derniers peuples chasseurs-cueilleurs. Survival International a fait [campagne](#) en leur faveur. Un film réalisé par Laurent Richard – [Le dernier combat des Indiens d'Amazonie](#) – mis en ligne en janvier 2014 sur YouTube montre le quotidien de ce peuple et comment son existence est mise en cause par les madeireiros.

Un autre peuple isolé est potentiellement en danger : les Yanomami Moxi Hatëtëa, un groupe qui vit à l'intérieur de la Terre Indigène Yanomami – TI-Y. Le 25 septembre, [l'Hutukara Associação Yanomami](#) – HAY a dénoncé au Ministère Public Fédéral et à la régionale de la FUNAI de Roraima la présence de garimpeiros qui ont occupé le poste de surveillance de la FUNAI dans la Serra da Estrutura. Un poste abandonné depuis mars dernier. La FUNAI en a retiré ses agents alléguant le manque de moyens. Les garimpeiros utilisent le matériel laissé sur place. Ils ont réaménagé la piste d'atterrissage. Leur présence est une menace pour l'existence même de ce groupe d'isolés.

Au début de 2012, dans cette même région, le Front de Protection Ethno-environnemental de la Fondation, avec l'aide des Yanomami et de l'HAY, avait permis de stopper l'activité des garimpeiros et de rendre inutilisable une piste clandestine d'atterrissage qu'ils avaient aménagée.

Cette dénonciation a reçu l'appui du [Conseil Indigéniste Missionnaire](#) – CIMI et du diocèse de Roraima. Le 8 octobre, les deux entités ont exprimé leur préoccupation devant l'invasion par les garimpeiros de cette partie de la TI-Y. Elles rappellent le "[Massacre de Haximu](#)" perpétré par des garimpeiros en 1993 qui avait fait 16 morts dans cette communauté yanomami. Elles demandent le retrait immédiat des garimpeiros et la réactivation de la base de protection de la FUNAI.

* Institut Brésilien de l'Environnement et des ressources naturelles renouvelables - IBAMA
<http://www.ibama.gov.br/aceso-a-informacao/institucional>

Bernard Comoli

Important : L'activation des liens hypertextes (en bleu) renvoie aux sources utilisées pour la rédaction de ce bulletin. Elles sont souvent en portugais, sauf quand il s'agit d'anciens "AYA Info".

PS : Ces brèves sont souvent reprises, détaillées et parfois illustrées, dans un blog du quotidien "La Tribune de Genève" à l'adresse suivante : <http://bcomoli.blog.tdg.ch>